



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2006
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-huitième session

27 février-2 mars 2007

Point 3 m) de l'ordre du jour provisoire*

Points sur lesquels la Commission devra se prononcer

après examen : Programme de comparaison internationale

Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-septième session**, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport sur le Programme de comparaison internationale établi par le Bureau mondial du Programme de comparaison internationale à la Banque mondiale. La Commission est invitée à examiner les progrès réalisés et à donner des indications pour la suite du Programme.

* E/CN.3/2007/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, Supplément n° 4* (E/2006/24), chap. I, sect. B, par. 2.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–6	3
II. Vue générale du Programme mondial	7–25	3
A. Collecte des données	7–9	3
B. Validation des données	10–11	4
C. Choix des coefficients de pondération des dépenses et examen des comptes nationaux	12–13	4
D. Guide et Manuel opérationnel du Programme de comparaison internationale	14	5
E. Logiciel	15–17	5
F. Bulletins et site Web du CPI	18	5
G. Mise en relation des régions	19–22	6
H. Publications	23–24	6
I. Ressources techniques et financières	25	7
III. Principes approuvés	26	7
IV. Aperçu des programmes régionaux du CPI et de la comparaison EUROSTAT/OCDE	27	8
V. Mesures visant à améliorer la qualité des données et à renforcer les capacités statistiques	28–37	9
VI. Enseignements tirés de l’expérience et avenir du Programme de comparaison internationale	38–50	11
VII. Conclusions	51–54	13
VIII. Points à débattre	55	14
Annexe		
Liste des pays participant au programme de comparaison de l’anneau		15

I. Introduction

1. Le Programme de comparaison internationale (PCI) est une initiative statistique d'ampleur mondiale, à laquelle participent des institutions nationales, régionales et internationales, coordonnée par la Banque mondiale. La direction est assurée par un Conseil d'administration composé de hauts responsables de certaines organisations multilatérales, régionales et nationales, qui participent tous de près à la gestion du programme. Le Bureau mondial, implanté à la Banque mondiale, assure le secrétariat du Conseil d'administration, et porte la responsabilité de la qualité théorique du Programme, de l'intégrité des données, de la coordination régionale et de la publication des résultats mondiaux.

2. La région d'Amérique latine, qui compte neuf pays hispanophones et un pays lusophone, a été la première à publier des résultats relatifs à la composante consommation des ménages du produit intérieur brut (PIB). Plusieurs facteurs se sont conjugués – petit nombre de pays homogènes, expérience antérieure du PCI, coordination et appui d'un bureau national de statistique expérimenté – pour donner à cette région la possibilité de publier les résultats six mois après la fin de la période de référence. Un deuxième rapport, publié en octobre 2006, a donné les parités de pouvoir d'achat (PPA) et les indices de niveaux des prix pour les rubriques de base.

3. La plupart des autres régions ont achevé la collecte des données, et prévoient leur première publication au premier semestre de 2007. Les collectes de prix pour le programme de comparaison de l'anneau du PCI, qui servira à calibrer les PPA régionales par rapport à une monnaie mondiale, sont achevées pour tous les biens de consommation à l'exception de ceux qui relèvent de la santé, de l'éducation et du logement.

4. Ces progrès ont permis de fixer deux dates de publication pour les résultats mondiaux :

- Septembre 2007 pour la consommation des ménages, y compris les éléments santé et éducation des dépenses des administrations publiques;
- Décembre 2007 pour l'ensemble du PIB.

5. On trouvera ci-après une mise à jour de l'état d'avancement du Programme depuis le dernier rapport soumis à la Commission de statistique (voir E/CN.3/2006/8), des informations générales sur la manière dont la participation au PCI concourt au renforcement des capacités statistiques et, en conclusion, une évaluation concise des enseignements à tirer en ce qui concerne la viabilité continue du Programme.

6. La Commission est invitée à formuler des observations sur les progrès obtenus jusqu'à présent et les orientations à donner au Programme pour en assurer la viabilité à plus long terme.

II. Vue générale du programme mondial

A. Collecte des données

7. La plupart des bureaux nationaux de statistique ont mené à bien une très importante collecte de données, recueillant sur une base mensuelle et trimestrielle

pour une partie au moins de 2005 (qui était l'année de référence) le prix des articles entrant dans le panier de consommation, sauf pour la santé, l'éducation et le logement. Il y avait 144 pays – y compris les pays membres de l'Office statistique des Communautés européennes/Organisation de coopération et de développement économiques (EUROSTAT/OCDE) participant en même temps à la collecte il y a un an; ils ont tous (excepté trois d'entre eux) communiqué les données selon un échéancier qui permettait de les inclure dans les résultats mondiaux.

8. Des problèmes de qualité des données pour la santé et l'éducation, surtout pour ce qui est d'obtenir des chiffres comparables pour les éléments correspondant au secteur public, ont entraîné des retards dans la mise au point des résultats de la consommation totale. Le fait que les méthodes servant aux estimations pour les logements occupés par le propriétaire n'étaient pas comparables ont également causé des problèmes de qualité.

9. La collecte et la validation des données sur l'équipement et la construction exigeant des compétences spécialisées, les régions ont fait appel à des experts consultants. Le Bureau mondial a fourni en outre des consultants internationaux chargés d'examiner les données pour assurer la comparabilité entre régions.

B. Validation des données

10. Le cycle du PCI en cours est plus ambitieux que les précédents, que ce soit pour le nombre de produits dont les prix sont relevés, le nombre de pays, l'introduction de méthodes nouvelles ou l'attention portée aux opérations statistiques dans leur ensemble.

11. Le Bureau mondial apporte son soutien à l'examen final des données en se chargeant des calculs pour les PPA concernant les rubriques de base et les agrégats du PIB pour chaque région. Il maintiendra son soutien pour la publication, en donnant des orientations sur le niveau de détail des données à publier. La qualité des données varie d'un pays à l'autre, du fait qu'ils n'ont pas tous les mêmes ressources et les mêmes moyens statistiques. Le but étant d'inclure le plus grand nombre possible de pays, le calcul des PPA se fera par étapes, les cas où la qualité n'est pas la même que dans les autres devant être ajoutés après que la dernière main aura été mise aux autres calculs. On assortira les données de métadonnées pour avertir les utilisateurs.

C. Choix des coefficients de pondération des dépenses et examen des comptes nationaux

12. Toutes les régions sont arrivées à la ventilation requise du PIB national selon 155 rubriques de base, à partir des données disponibles les plus récentes. Pour nombre de pays, il s'agit du PIB de 2004 ou d'une année antérieure. Le choix des pondérations servant à grouper les PPA des rubriques de base pour obtenir celles d'agrégats de niveau supérieur sera calqué sur la structure la plus récente des pondérations appliquées au PIB de 2005.

13. Le Bureau mondial a mis au point un module de diagnostic pour les pondérations, qui permet d'évaluer les données par rubrique de base dans chaque région, et de mettre en évidence les éventuelles incohérences de la ventilation ou du

niveau des comptes nationaux. Il a commencé par ailleurs à collecter des métadonnées détaillées sur les procédures d'estimation utilisées dans la comptabilité nationale des différents pays, afin de cerner les points où la comparabilité entre pays est fortement compromise.

D. Guide et Manuel opérationnel du Programme de comparaison internationale

14. Le Guide du PCI et le Manuel opérationnel expliquent la méthode et les procédures retenues pour le cycle actuel du Programme. On y indique comment procéder pour définir le cadre d'enquête et collecter les données. Des chapitres sont consacrés à la correction des données et à l'établissement des prix des services des administrations publiques, du logement, et de l'équipement et de la construction. Des directives distinctes visent la collecte des données concernant la santé et le logement. D'autres chapitres expliquent la méthode par laquelle on obtient les estimations des PPA et leurs valeurs agrégées destinées aux comparaisons régionales et à celles de l'anneau. Certaines régions ont établi des versions traduites à l'intention de leurs pays membres.

E. Logiciel

15. Le logiciel Tool Pack a évolué, et constitue maintenant un ensemble d'outils informatiques appuyant des activités telles que l'établissement de listes de produits et de spécifications selon la méthode de la description de produits structurée, de formulaires de collecte des données, et de tableaux de diagnostic destinés à la validation des données. L'expérience acquise à l'occasion de l'harmonisation et de l'établissement de la liste de produits entrant dans le programme de l'anneau est maintenant mise à profit en prévision de l'établissement des listes régionales de produits.

16. Le Tool Pack du CPI, qui fonctionnait dans un environnement basé sur le Web, a été converti dans un souci de simplification pour fonctionner sous Windows, de sorte qu'il peut être utilisé dans les régions et les pays où des restrictions de sécurité sévères s'appliquent à l'utilisation de systèmes basés sur le Web.

17. De nouveaux modules ont été mis au point pour la saisie des données sur les articles relevant de l'équipement, de la construction et des prestations publiques. De nouveaux modules du logiciel ont été alignés sur ces modules de saisie, afin d'aider les experts consultants à vérifier et valider les données sur les prix collectées pour ces articles. Un nouveau module de diagnostic a été mis au point afin que les régions puissent valider les coefficients de pondération des dépenses communiqués par les pays.

F. Bulletins et site Web du CPI

18. La portée et la couverture du Bulletin trimestriel continuent à s'étoffer; il comporte désormais des articles sur les méthodes et les utilisations des PPA, tout en continuant à faire le point des progrès du cycle actuel. Le site Web du PCI (en anglais, avec des liens vers des publications en français) a servi à publier les

résultats pour l'Amérique latine, et servira de même à publier ceux des autres régions, puis le rapport mondial. On y trouve une description complète des questions de pilotage débattues aux réunions du Conseil d'administration et aux ateliers de coordination régionale. On y trouve aussi les dernières versions du Guide et du Manuel opérationnel du PCI. Il est en cours de refonte en prévision de la publication des rapports régionaux et du rapport mondial.

G. Mise en relation des régions

19. Si le travail, parti de la base, de définition de spécifications régionales particulières de produits, doit permettre d'améliorer les PPA régionales, il faudra néanmoins calibrer ces dernières par rapport à une seule monnaie à l'échelon mondial, de manière à pouvoir faire des comparaisons entre régions. La méthode précédente, qui consistait à faire donner par un pays le prix de produits figurant sur les listes d'autres régions pour obtenir une « passerelle » entre PPA, avait donné des résultats influencés par la structure des prix du pays faisant la passerelle.

20. Une nouvelle méthode, la comparaison de l'anneau, a servi à rectifier les insuffisances que l'on avait constatées avec la méthode précédente. L'un des produits importants de la nouvelle méthode est la Liste mondiale de produits de l'anneau, établie à partir d'une liste composite tirée des listes régionales. On a obtenu ainsi un ensemble international de spécifications de produits transcendant les régions et respectant une terminologie et des définitions harmonisées. Cette liste mondiale pourra être le point de départ de comparaisons internationales à l'avenir.

21. L'introduction de la comparaison de l'anneau a nécessité la mise au point d'une nouvelle méthode pour utiliser les PPA issues de cette comparaison en vue de calibrer les données régionales par rapport à une seule monnaie à l'échelon mondial. Cette méthode est présentée dans les chapitres 14 et 15 du Guide du PCI.

22. On trouvera plus loin dans l'annexe la liste des pays de l'anneau. La région de la Communauté d'États indépendants (CEI) ne sera pas incluse. Mais la Russie a relevé les prix pour les spécifications de la liste de l'OCDE, ce qui permettra de l'inclure dans cette comparaison. La première étape de la mise en relation des régions à l'échelon mondial concernera donc l'Afrique, l'Asie, l'Asie occidentale, l'Amérique latine et la région EUROSTAT/OCDE. Une fois ces résultats définitivement arrêtés, on ajoutera la Russie et le reste de la CEI, la Russie servant de passerelle, selon la méthode classique, entre la région de l'OCDE et la CEI.

H. Publications

23. Le résumé et les résultats détaillés concernant l'Amérique latine – agrégats et PPA – sont affichés sur le site du PCI de la Banque mondiale. Les principaux résultats sont qu'il y a des différences significatives entre les mesures par habitant ainsi obtenues et celles qui étaient basées sur des extrapolations à partir du cycle précédent du PCI. Ils montrent que l'écart entre les pays relativement les plus riches et les plus pauvres a considérablement diminué, et que l'ordre des pays rangés selon les dépenses par habitant a beaucoup changé.

24. Les autres régions suivent leur propre échéancier pour la publication des résultats. Pour les résultats à l'échelle mondiale, deux dates ont été retenues

– septembre et décembre 2007. La consommation effective pour 2005, y compris les éléments santé et éducation des dépenses des administrations publiques, sera publiée en septembre 2007. On utilisera les dernières estimations officielles du PIB de 2005 et de ses principales composantes. Un rapport final, avec l'ensemble du PIB, sera publié en décembre 2007. On ajoutera éventuellement des pays qui n'auraient pas pu être pris en compte dans le rapport de septembre 2007. Le Bureau mondial déterminera en consultation avec les régions du Programme et EUROSTAT/l'OCDE le niveau de détail à retenir pour le rapport final. Les coordonnateurs régionaux voudront peut-être publier ultérieurement des résultats plus détaillés.

I. Ressources techniques et financières

25. On s'emploie activement à trouver les ressources complémentaires voulues pour mener à bien le PCI 2005. La Banque mondiale a pris à sa charge la majeure partie du financement du programme mondial (plus de 8 millions de dollars), mais d'autres contributions importantes sont venues des organisations d'aide (Australie, Canada, Royaume-Uni) ainsi que du FMI et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement ont fourni des ressources importantes chacune pour leur programme régional, de même que le Fonds arabe pour la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. EUROSTAT et l'OCDE ont fourni un soutien en nature important – assistance technique et soutien à la collecte de données dans leurs pays membres participant à la comparaison de l'anneau. Les bureaux nationaux de statistique de l'Australie, du Canada, de la France, du Royaume-Uni et de la Russie ont également fourni un appui technique important aux programmes régionaux. La contribution des bureaux nationaux de statistique a été particulièrement notable, car leur collecte de données sur les prix a été bien plus importante que la rémunération qu'ils ont reçue.

III. Principes approuvés

26. Les principes ci-après sont affichés (en anglais) sur le site Web du Programme :

- **Principes applicables à l'examen des données à l'échelle mondiale.** L'accès aux données et leur mise en commun entre chaque région et le Bureau mondial sont déterminés en fonction d'accords bilatéraux avec chaque région. Le document énonce les principes applicables à la mise en commun de données entre régions et les critères de confidentialité à respecter au cours des étapes menant à la publication des résultats mondiaux.
- **Procédures de publication des parités de pouvoir d'achat à l'échelon mondial et mesures connexes.** On définit les données des programmes de comparaison régionale et des pays de l'anneau dont le Bureau mondial a besoin. On indique les étapes menant à la publication, précisant les responsabilités des régions et celles du Bureau mondial. Les principes concernant la fixité des résultats régionaux et la monnaie de référence sont également arrêtés, et le rôle d'EUROSTAT/OCDE à ce stade également défini.

- **Accès aux microdonnées du PCI et aux résultats non publiés.** Ces principes sont l'aboutissement du travail d'un groupe de travail chargé par le Conseil d'administration et le Bureau mondial de définir les principes d'accès des chercheurs aux microdonnées et aux résultats non publiés après la publication des résultats régionaux et mondiaux. On définit les principes d'accès des chercheurs et les restrictions de confidentialité.

IV. Aperçu des programmes régionaux du CPI et de la comparaison EUROSTAT/OCDE

27. Les régions du PCI travaillent sur plusieurs fronts, mettant la dernière main aux données sur la consommation avant publication tandis qu'ils achèvent la collecte de données pour les autres composantes du PIB et qu'ils participent avec le Bureau mondial et les pays de l'anneau à cette collecte et à la validation des données.

- **Amérique latine :** C'est la première région pour laquelle les données de consommation totale aient été estimées, analysées et publiées. L'équipe régionale met actuellement la dernière main aux résultats pour les autres composantes du PIB, mais rencontre des difficultés inattendues, dont la plupart tiennent probablement à des problèmes universels plutôt que régionaux. Il est difficile par exemple d'obtenir des données sur la profession dans les administrations publiques, et elles sont difficiles à pondérer. Les données sur les échanges extérieurs ne livrent pas aussi facilement qu'on l'avait espéré de chiffres sur les biens d'équipement. La région achève avec l'aide du Bureau mondial la validation finale des données et les prépare pour une publication à l'échelon du PIB au premier trimestre de 2007.
- **Asie-Pacifique :** Vingt-deux pays participent à la comparaison complète du PIB, 13 ont soumis leurs données sur la construction, et 16 celles sur l'équipement. Pour la santé et l'éducation, il y a des disparités dans les données de prix reçues des pays, et des instructions ont été demandées au Bureau mondial. L'Asie a soumis les données de la comparaison de l'anneau au Bureau mondial en respectant l'échéancier convenu. Les PPA préliminaires pour l'Asie devraient être publiés au premier trimestre de 2007. La région d'Asie-Pacifique collabore avec la Banque mondiale pour un projet régional sur la pauvreté selon les PPA.
- **Afrique :** Quarante-huit pays ont soumis leurs données sur la consommation, puis 45 et 32 ont respectivement soumis leurs données sur les produits pharmaceutiques et l'éducation. La soumission des données sur le logement se poursuit. Tous les pays de l'anneau ont soumis leurs données sur la consommation. Quarante-six pays examinent leurs données sur le PIB pour obtenir des coefficients de pondération. La région est celle où la complexité est la plus forte, à cause du nombre de pays participant au Programme et aussi des différences marquées entre pays (climat, culture, capacités statistiques). Les bureaux nationaux de statistique de la France et du Royaume-Uni apportent leur soutien technique, et le Bureau mondial aide les pays à faire leurs estimations. La région espère, sauf circonstances imprévues, publier les données sur la consommation au premier trimestre de 2007.

- **Asie occidentale** : Tous les pays participants de la région ont achevé l'enquête sur les prix pour la consommation des ménages. Les enquêtes sur la santé et l'éducation ont été réalisées en 2006. Les calculs pour les PPA préliminaires et les mesures par habitant sont faits et ont été examinés. Les pays collectent les prix pour la construction, l'équipement et la rémunération des salariés des administrations publiques. Dix des 11 pays ont soumis leurs coefficients de pondération pour les dépenses du PIB de 2004, qui sont actuellement soumis au troisième cycle de validation. Une réunion régionale prévue pour janvier 2007 permettra d'examiner les résultats préliminaires par habitant avec les pays, de manière à mettre en évidence les problèmes éventuels que poseraient les données. Les résultats finals pour la consommation devraient être prêts à publier au premier trimestre de 2007, après qu'ils auront été présentés aux chefs des bureaux nationaux de statistique. On compte publier les résultats pour l'ensemble du PIB au deuxième trimestre de 2007.
- **Communauté d'États indépendants** : Dix pays participent à la comparaison du PIB. L'Ouzbékistan n'a pas confirmé officiellement son intention d'y participer. Le Turkménistan l'a confirmée, mais n'a pour l'instant communiqué aucune donnée et pourrait se retirer. On compte obtenir les résultats définitifs en septembre 2007 au plus tard; ils seront présentés pour approbation au Conseil des chefs de services statistiques des pays de la CEI, qui décidera de la date de publication.
- **EUROSTAT et OCDE** : EUROSTAT et l'OCDE réalisent chacun un programme de comparaison distinct pour les pays qui en sont membres. EUROSTAT et l'OCDE participent pleinement à la comparaison de l'anneau, quatre pays membres collectant les prix qui serviront à fusionner leurs résultats avec ceux des régions participant au PCI. Ils aideront à examiner les données à l'échelon mondial et à intégrer la région de la CEI aux résultats finals.

V. Mesures visant à améliorer la qualité des données et à renforcer les capacités statistiques

28. Le document intitulé « Évaluation du Programme de comparaison internationale » (E/CN.3/1999/8) examiné par la Commission de statistique à sa trentième session expliquait en détail les insuffisances des cycles précédents et les mesures à prendre pour la poursuite du Programme. À la suite de cette évaluation, le programme a fait l'objet d'une refonte pour nombre de ses aspects, avec introduction de méthodes et de procédures nouvelles visant à rectifier les défauts signalés.

29. Le PCI offre une possibilité unique de perfectionner et d'harmoniser les méthodes statistiques dans le monde entier. Il donne l'occasion de parler le même langage technique et de partager un cadre conceptuel en liaison avec les programmes nationaux de statistiques qui sous-tendent le calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC) et des comptes nationaux. Par sa nature même, le PCI est fondé sur la comparabilité des résultats entre pays, sur le strict respect des échéances, et sur des critères communs pour la mise en commun des données et les principes de confidentialité. Il n'existe pas d'autre programme statistique qui exige autant de coopération entre organisations nationales, régionales et internationales.

30. Le concept fondamental de l'estimation des PPA est que les prix des produits sont à comparer selon des principes de représentativité et de comparabilité. Les produits choisis doivent être représentatifs de ce que les consommateurs du pays considéré achètent, mais aussi présenter des caractéristiques comparables de pays à pays.

31. C'est pour cela qu'on a repensé la manière de déterminer les spécifications des produits, mettant au point la description structurée de produits, qui permet à chaque région d'élaborer ses propres spécifications en faisant largement appel à la collaboration des pays.

32. La structure de codage détaillée de la classification EUROSTAT/OCDE des dépenses du PIB a été intégrée à la Classification des fonctions de la consommation individuelle (COICOP), norme internationale adoptée en comptabilité nationale pour la collecte et l'analyse des dépenses de consommation.

33. L'avantage à long terme est que la structure de codage permettra de mettre les produits en relation d'un cycle du PCI à l'autre. Les pays pourront s'en servir pour harmoniser la liste du Programme avec celle des produits dont ils se servent pour leur IPC, intégrant ainsi ces activités. Les pays sont nombreux à prévoir d'utiliser la description structurée de produits pour perfectionner leurs spécifications des produits du PCI.

34. On a mis au point et appliqué une méthode nouvelle pour comparer la composante construction du PIB. Grâce à cette méthode, on ne relève les prix que d'une liste plus restreinte des éléments relevant de la construction, plutôt que ceux de l'ensemble des intrants du bâtiment.

35. Les concepts de la description structurée de produits ont servi à définir les spécifications des produits relevant de l'équipement, afin d'améliorer la comparaison pour cette rubrique. On a mis au point des formulaires de collecte de données qui permettent au pays de relever le prix soit du produit prévu, soit d'un produit de remplacement. Si aucun des deux prix n'était disponible, le formulaire permettait au pays de donner le prix d'un produit comparable, puis de remplir une case de codage pour définir le produit.

36. On a montré dans les paragraphes qui précèdent des cas précis de renforcement des capacités, mais ce renforcement se produit aussi de manière indirecte. Lorsque les pays doivent se mettre d'accord sur une liste de produits, des statisticiens nationaux se réunissent pour convenir de la manière de définir ces produits, ce qui peut entraîner l'application des mêmes concepts à l'établissement de l'ICP. La formation assurée sur les méthodes d'échantillonnage et d'enquête, la validation des données et l'estimation des prix moyens et des PPA enrichissent les connaissances à l'échelon des pays, leur permettant de perfectionner leurs statistiques des prix.

37. Lorsque les pays doivent soumettre les chiffres de leur PIB à une comparaison internationale, cela peut mettre au jour des problèmes qu'ils sont amenés à résoudre. Les problèmes touchant des composantes difficiles à comparer du PIB (logement, administrations publiques, formation de capital) communs à nombre de pays, sont débattus entre eux, avec mise en commun des savoirs et des expériences. Le Guide du PCI a connu plusieurs révisions à mesure qu'on affinait les méthodes et les procédures pour améliorer la qualité des données. Les parties ajoutées à la version définitive du logiciel Tool Pack pour appuyer la collecte de données ont également concouru à l'amélioration de la qualité de ces dernières.

VI. Enseignements tirés de l'expérience et avenir du Programme de comparaison internationale

38. Les instituts nationaux de statistique et les organismes de coordination régionaux continuent de s'interroger sur l'avenir du Programme de comparaison internationale, craignant que l'expérience et les compétences acquises grâce à l'investissement humain et méthodologique soient perdues si le Programme n'est pas poursuivi. Au chapitre précédent, on décrit certaines mesures prises pour régler les problèmes de qualité des données révélés lors des cycles précédents. Une évaluation du cycle en cours sera menée afin de déterminer dans quelle mesure l'objectif a été atteint. Le présent chapitre a pour objet de mettre l'accent sur quelques enseignements tirés à ce jour en vue de préparer le terrain pour une évaluation et une planification stratégiques à l'avenir.

39. Le premier enseignement tiré de l'expérience découle du fait qu'aucun pays ne peut calculer à lui seul la parité de pouvoir d'achat. Pour cela, il faut admettre de manière générale que la coordination entre pays est nécessaire. Il est également essentiel de respecter les normes adoptées par d'autres pays, d'avoir des procédures communes de collecte de données et de comptabilité nationale et de permettre que d'autres examinent les données. Les mémorandums d'accord signés entre les régions et les pays et entre les régions et le Bureau mondial sont restés lettre morte faute d'entente sur les conditions de participation en termes de qualité et d'actualité des données, de responsabilités quant au partage des données et de respect des procédures établies.

40. Bien que la publication des résultats pour l'Amérique latine ait fait les gros titres de la presse financière régionale, l'appui des utilisateurs a fait défaut entraînant une faible mobilisation pour un deuxième cycle car on s'est surtout employé à établir les estimations régionales en temps voulu. L'enseignement tiré de l'expérience est que si l'on veut que le Programme se poursuive, il faut communiquer avec les utilisateurs, les inciter à participer et les informer de l'utilisation des données et des problèmes.

41. Le deuxième enseignement concerne la capacité des participants. Rares sont les instituts nationaux de statistique qui n'ont pas à produire toute une série de statistiques. Pour beaucoup d'entre eux, la collecte de données supplémentaires en vue de recueillir les prix de plusieurs centaines d'articles en sus de ceux qui constituent l'indice des prix à la consommation représente une tâche colossale. Il nous faut saluer la contribution qu'ils ont apportée jusqu'ici. L'enseignement à en tirer est qu'ils ne peuvent pas tout faire à la fois, et c'est pourquoi les données sur la consommation ont été obtenues en 2005 tandis que la collecte de données relatives aux autres constituants du PIB s'est poursuivie pendant presque toute l'année 2006. L'existence ou l'absence d'indices permettant d'étayer les données de 2006 conditionnera la qualité finale des données.

42. Ce sont les instituts nationaux de statistique des pays développés, plus que les organismes régionaux et internationaux, qui détiennent les connaissances et les compétences requises pour organiser et coordonner un programme de statistique complexe. Un appui a été fourni par Statistique Canada en Amérique latine, par l'institut australien de statistique en Asie, par l'institut russe dans la Communauté d'États indépendants et par le Royaume-Uni et la France en Afrique.

L'enseignement précieux que l'on en a tiré est que dès le début des prochains cycles, il faudrait chercher à établir des partenariats analogues.

43. Il faut tenir compte davantage du fait que l'on ne parle pas la même langue dans tous les pays. Chaque fois que le temps et les ressources nécessaires n'ont pas été consacrés à la traduction, il en est résulté des retards et des problèmes de qualité des données.

44. Pour l'essentiel, le programme de travail du Programme de comparaison internationale consiste à recueillir des données sur les prix mais le résultat final est l'utilisation des parités de pouvoir d'achat en vue d'exprimer les montants des produits intérieurs bruts en monnaie commune afin de réaliser des comparaisons par habitant et des comparaisons structurelles. Pendant le cycle en cours, on s'est surtout employé à améliorer les statistiques des prix. Dans les prochains cycles, il faudrait mettre davantage l'accent sur la qualité foncière de la comptabilité nationale des pays.

45. Le logiciel Tool Pack du PCI a évolué ces dernières années car on comprend mieux le Programme et les besoins et les difficultés des pays et des régions. Autrefois simple système en ligne, ce logiciel est désormais adapté à Windows. Il a été utilisé au niveau des pays dans deux régions. Les autres régions disposaient de leur propre logiciel installé de longue date ou avaient du mal à exploiter le logiciel Tool Pack du PCI. Un enseignement précieux tiré de cette expérience est que ce type de système est extrêmement utile pour gérer les données et systématiser la méthode employée mais qu'il faut s'assurer que le système soit facile à utiliser et à entretenir.

46. Aux paragraphes ci-dessus, on a décrit les nombreux changements méthodologiques mis en œuvre pour régler les problèmes rencontrés dans le passé. Leur succès reste à déterminer en fonction de l'examen des données correspondantes. Il est difficile de concevoir et de mettre en œuvre simultanément : cela peut donner lieu à des faux départs et à plusieurs tentatives. Une leçon importante à retenir est qu'il faut contrôler et gérer toute amélioration à venir avant de procéder à une évaluation en bonne et due forme.

47. L'énumération des enseignements tirés de l'expérience ne saurait être complète sans une référence aux ressources. On s'est engagé à couvrir l'ensemble du PIB alors que l'on ne disposait pas des ressources pour ce faire. Des problèmes se sont posés et le calendrier d'achèvement du programme s'en ressent.

48. Dans l'ensemble, un des legs les plus importants du cycle de 2005 est l'infrastructure qui est désormais en place pour que les prochains cycles se déroulent sans heurts, à commencer par le renforcement des capacités des organismes nationaux et régionaux et tous les changements décrits ci-dessus. Or, ce legs est menacé faute de solides garanties de continuité. Ainsi, des services consacrés au Programme de comparaison internationale en Amérique latine sont supprimés.

49. Il faut définir la portée du prochain cycle en tenant compte des enseignements tirés décrits ci-dessus concernant ce qui peut être fait simultanément. Si l'on doit se concentrer sur la consommation, les capacités de description structurée de produits en place permettraient aux régions et aux pays d'actualiser la description de leurs produits et de commencer à recueillir des données en moins d'un an, une fois la décision prise. Il faut s'assurer que les ressources sont mobilisées et que l'on n'entreprend pas un travail plus ambitieux que ce qu'elles permettent de financer.

50. Les prochaines étapes pourraient être les suivantes :

- Continuer d'évaluer les enseignements tirés de l'expérience et la qualité des données, tâches qui pourraient être réalisées par les représentants des pays participants;
- Évaluer les listes de consommation en vue de réduire la portée et le champ des prochaines collectes de données si la qualité peut être préservée;
- Évaluer le programme de comparaison de l'anneau et les caractéristiques de produit afin d'intégrer cette collecte avec les collectes régionales;
- Arrêter un plan de travail où la collecte de données se fasse en continu, les relevés de prix portant chaque année sur un sous-ensemble de rubriques de base, de manière à éviter les frais de mise en route élevés que suppose un programme périodique;
- Harmoniser les caractéristiques de l'indice des prix à la consommation dans certains groupes de pays de sorte que la collecte de données soit plus facilement intégrée dans le Programme de comparaison internationale;
- Évaluer le logiciel Tool Pack du PCI dans certains instituts nationaux de statistique et actualiser le système en ligne en y intégrant les recommandations à venir de façon à ce qu'il puisse être utilisé pour l'indice des prix à la consommation et pour le Programme de comparaison internationale;
- Aider les pays à obtenir des ressources pour le Programme de comparaison internationale dans le cadre de leurs programmes opérationnels.

VII. Conclusions

51. Le Programme de comparaison internationale se heurte à des difficultés sans précédent en cherchant à proposer des méthodes statistiques pouvant être mises en pratique non seulement par des pays de taille et de culture différentes, mais aussi par des pays caractérisés par une différence dans la diversité des produits et services qu'ils offrent à leur population. À cela s'ajoute le fait que les capacités statistiques varient considérablement d'un pays à l'autre, ce qui fait de ce programme l'une des activités statistiques internationales les plus complexes jamais entreprises.

52. Les progrès considérables accomplis depuis le précédent rapport de la Commission sont illustrés par la publication des résultats dans une région; ceux des autres régions suivront prochainement. On s'est employé sans relâche à mettre en œuvre des méthodes nouvelles, et plus performantes, visant à améliorer la qualité des données; cela a également contribué à renforcer les capacités statistiques et la viabilité du Programme.

53. Quand la session de 2008 de la Commission s'ouvrira, les résultats du cycle de 2005 auront été publiés, illustrant le couronnement d'efforts menés sur plusieurs années qui se sont soldés par l'élaboration de nouvelles méthodes et un investissement humain considérable aux niveaux national et mondial. Si l'action ne se poursuit pas, les ressources commenceront à s'évanouir, ce qui entraînera une forte augmentation des frais de mise en route s'il fallait relancer le Programme ultérieurement.

54. La Commission est invitée à examiner les mesures essentielles à prendre pour assurer la viabilité du Programme et à se prononcer sur les prochaines étapes à franchir. Il est proposé qu'elle considère une première évaluation présentée par les représentants de certains pays participants afin de juger de l'utilité des données, d'étudier les problèmes rencontrés pour respecter les délais impartis et de déterminer si une évaluation complète de la gouvernance et du programme technique doit avoir lieu. Ces représentants devraient également formuler des recommandations initiales concernant les conditions de participation des pays, la couverture de l'ensemble du PIB par rapport à la consommation et le calendrier du prochain cycle.

VIII. Points à débattre

55. La Commission est priée d'examiner les progrès accomplis à ce jour et de formuler des observations à ce sujet. Elle est invitée en particulier à donner des orientations en vue d'une première évaluation du Programme de comparaison internationale dans les meilleurs délais afin d'en déterminer la portée et la viabilité à l'avenir.

Annexe

**Liste des pays participant au programme
de comparaison de l'anneau**

<i>Afrique</i>	<i>Asie</i>	<i>Amérique latine</i>	<i>Asie occidentale</i>	<i>EUROSTAT-OCDE</i>
Afrique du Sud	Hong Kong (Chine)	Brésil	Jordanie	Estonie
Cameroun	Malaisie	Chili	Oman	Japon
Égypte	Philippines			Royaume- Uni
Kenya	Sri Lanka			Slovénie
Sénégal				
Zambie				